

ATTESTATION DE CONFORMITE

38676-1

Suivant le décret n° 2021-461 du 16 avril 2021 relatif à la prévention des pertes de granulés de plastiques industriels dans l'environnement

Délivré à :

DYKA SAS

Site industriel :

DYKA SAS 25 route de Brévillers 62140 SAINTE-AUSTREBERTHE FRA

Date de l'audit : 11 mars 2025

Référence du rapport d'audit : P248801/P1

Le LNE atteste que le site industriel cité ci-dessus a fait l'objet d'un audit couvrant les procédures mentionnées à l'article D. 541-362 et leurs mises en oeuvre, et que l'ensemble répond aux prescriptions réglementaires du décret n° 2021-461.

Date d'émission : 29 avril 2025

Date de fin de validité : 11 mars 2028

Renouvelle / Renews le certificat 38676-0

Pour le Directeur Général



Responsable du Département Certification de Produits et Services